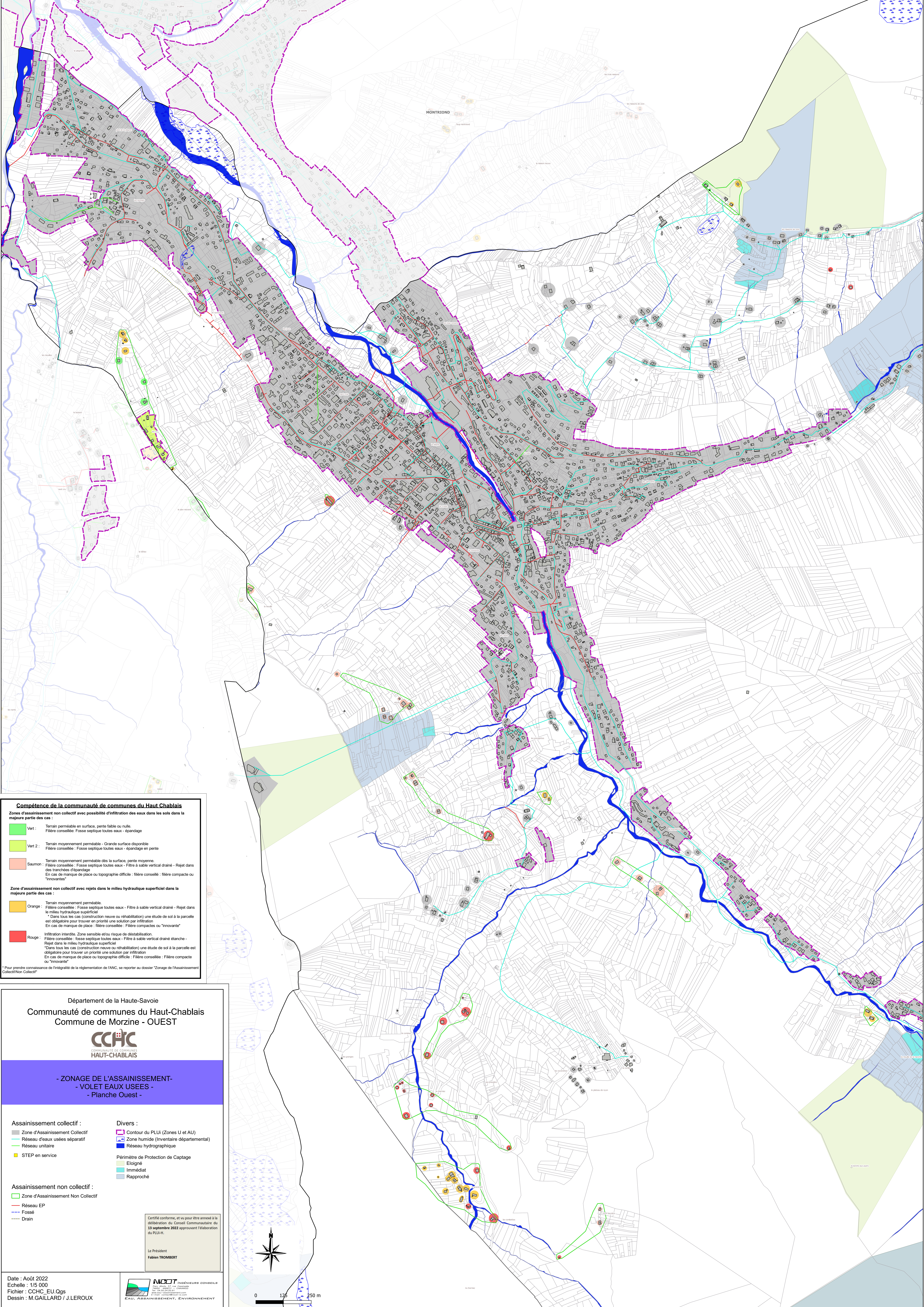




Compétence de la communauté de communes du Haut-Chablais

Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la majeure partie des cas :

- Vert : Terrain perméable en surface, pente faible ou nulle.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage
- Vert 2 : Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage en pente
- Saumon : Terrain moyennement perméable dès la surface, pente moyenne.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans des tranchées d'épandage.
En cas de manque de place ou topographie difficile : filière consignée : filière compacte ou "innovante"

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la majeure partie des cas :

- Orange : Terrain moyennement perméable.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place : filière conseillée : Filtré compactes ou "innovante"
- Rouge : Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
Filière conseillée : fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place ou topographie difficile : Filtré consignée : Filtré compacte ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif/Non Collectif"

Département de la Haute-Savoie

Communauté de communes du Haut-Chablais

Commune de Morzine - OUEST

CCHC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

- ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT -
- VOLET EAUX USEES -
- Planche Ouest -

Assainissement collectif :

- Zone d'Assainissement Collectif
- Réseau d'eaux usées séparatif
- Réseau unitaire
- STEP en service

Divers :

- Contour du PLUi (Zones U et AU)
- Zone humide (Inventaire départemental)
- Réseau hydrographique
- Périmètre de Protection de Captage
- Eloigné
- Immédiat
- Rapproché

Assainissement non collectif :

- Zone d'Assainissement Non Collectif
- Réseau EP
- Fossé
- Drain

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du PLU-H.

Le Président
Fabien TROMBERT

Date : Août 2022
Echelle : 1/5 000
Fichier : CCHC_EU.Qgs
Dessin : M.GAILLARD / J.LEROUX

NICOT INGENIEURS CONSEILS
SARL - 50000 - CHAMOUX
04.50.22.00.00
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

